

CONSEIL MUNICIPAL ■ Mercredi 10 décembre

Lutte contre la prolifération des chats

Conseil tenu par les hommes sur la prolifération féline, tel était le thème d'une délibération du Conseil municipal de Bray-sur-Seine qui tenait séance mercredi 10 décembre. D'autres délibérations étaient des exemples concrets de l'avancement des projets liés à l'Agenda 21.

Pour mettre un terme à la pratique d'une euthanasie anarchique de la gent féline de Bray-sur-Seine, le conseil municipal a décidé de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants. Celle-ci sera effective en 2015. Tout chat errant, sera stérilisé puis remis en liberté, sur le lieu de sa capture. Selon Emmanuel Marcadet, maire de Bray-sur-Seine, cette mesure, en s'attaquant aux nuisances issues d'une prolifération hors de contrôle, pourrait désamorcer le désaccord qui oppose les propriétaires de chats et ceux, qui exaspérés, les éliminent



sans distinction d'appartenance.

Assainissement

Quant à l'Agenda 21 (lire article ci-dessous), il se déclinait selon plusieurs délibérations dont l'assainissement de la Grande Rue. L'adhésion à la charte de qualité des réseaux d'assainissement est un préambule à la demande de subvention auprès de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie). Celle-ci, formulée et obtenue, permettra de rénover le réseau d'assainissement du secteur de la Grande

Rue dès le 5 janvier prochain. Ces travaux seront un prélude à ceux du projet d'aménagement qui commenceront fin février. La réfection du circuit d'adduction d'eau potable de ce même secteur, liée au consensus des cinq communes membres du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région de Bray-sur-Seine), pourrait parachever le projet. Il faut savoir que la durée de vie des conduites en fonte n'excède pas 80 ans. Toujours dans ce domaine de l'assainissement, la convention plu-

riannuelle d'assistance technique avec le conseil général parvenue à échéance, sera de nouveau signée et reconduite pour cinq ans. Ainsi le SATESE (Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux) poursuivra sa mission d'assistance technique. Signé en 2009 avec le Conseil général, le contrat CONT. A. C. T. qui subventionne trois projets, permettra prochainement, la réalisation d'une aire de jeux sur les bords de la Seine, destinée aux enfants de 2 à 12 ans.

En bref

BRAY ■ La Broque O jouets des « Boutchou »



Elsa et Christelle, responsables de l'association les « Boutchou », organisaient leur brocante aux jouets ce dimanche 7 décembre dans la salle polyvalente de Bray-sur-Seine. Malgré les nombreuses activités du week-end, beaucoup de visiteurs ont répondu à leur appel. L'association se donne pour but d'aider les écoles de Bray-sur-Seine pour organiser des sorties ou d'autres activités, bénéfiques pour les élèves. Pour en savoir plus sur cette jeune association, consulter sa page Facebook : Association Boutchou. Il est possible de joindre l'association au 06 63 79 87 66 ou encore de lui faire parvenir un courriel à l'adresse : associationboutchou77480@gmail.com.